

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AMENEE D'EAU

La Menthue

Extrait du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association d'amenée d'eau " La Menthue ".

Séance du 13 octobre 2016.

Présidence : Monsieur Jean-Maurice David, Président.

Le Conseil intercommunal

décide

Point 3 de l'ordre du jour : d'accepter le budget 2017 de l'Association

Total des revenus : **481 374 .-** francs

Total des charges : **481 074 .-** francs

Excédent de revenus : **300 .-** francs

En application de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) , la décision mentionnée ci-dessus peut faire l'objet d'un référendum.

Ainsi délibéré en séance du 13 octobre 2016

Le Président



J.-M. David



Le Secrétaire



R. Miéville